


Adresse de facturation

LECLERC Alain
4 lieu dit JEGU
22120 QUESSOY
France

Adresse de livraison

LECLERC Alain
HYPER U (P79208)
37 RUE DE PENTHIEVRE
22120 YFFINIAC
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF240602192	10/06/2024	274354	09/06/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-124514	Jerrican alimentaire grande ouverture pour camping-car Contenance : 13 Litres COMET	1,00	12,48	12,48
RG-124574	Bouchon verseur 200mm COMET	1,00	8,29	8,29
RG-357201	Adaptateur prise mâle CEE P17/prise femelle type française	1,00	4,06	4,06
RG-357223	Adaptateur mâle CEE 17 - femelle Schuko HABA	1,00	9,97	9,97
RG-166150	Aqua Kem Bleu en sachets THETFORD	1,00	11,21	11,21
RG-668244C	Prêt à dormir Nomade pour camping-car - Dimensions : 140 x 190 cm WOL	1,00	42,32	42,32
RG-691526	Tapis de sol Pehd - Dimensions : 250 x 350 cm BAYA SUN	1,00	34,08	34,08
RG-091126	Marchepied monobloc grand modèle TREM	1,00	12,00	12,00

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Léznigan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
09/06/2024	Paypal	161,45

Eco-participation DEEE HT	0,04
Eco-participation mobilier HT	0,10
Montant total HT	134,55
TVA 20,00 sur 134,55	26,91
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	
Montant total TTC (EUR)	161,46

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent